

Commission de la recherche  
Séance du 5 décembre 2016

Délibération n°1  
Portant approbation du **procès-verbal de la CR du 20 septembre 2016**

*Vu le code de l'éducation et notamment son article L712-6-1,  
Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise,*

Considérant qu'il revient à la commission de la recherche d'approuver les procès-verbaux relatifs à ses réunions,

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche :

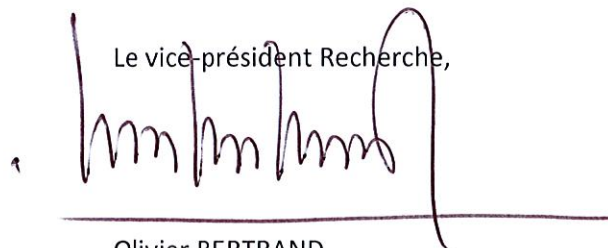
Vote

Nombre de membres en exercice : 37  
Nombre de membres présents : 20  
Nombre de membres représentés : 5  
Membres absents et non représentés : 12

Pour : 25  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participation : 0

**Article unique** : approuve le procès-verbal de la séance du 20 septembre 2016.

Le vice-président Recherche,



Olivier BERTRAND

Transmis au rectorat le : 24 mai 2017  
Notifié le : 24 mai 2017